



**HAL**  
open science

# Gênes et les réseaux du commerce du sucre à la fin du Moyen Âge

Mohamed Ouerfelli

► **To cite this version:**

Mohamed Ouerfelli. Gênes et les réseaux du commerce du sucre à la fin du Moyen Âge. Les Cahiers de Framespa : e-Storia, 2014, 16, pp.en ligne. <halshs-01111284>

**HAL Id: halshs-01111284**

**<https://shs.hal.science/halshs-01111284v1>**

Submitted on 12 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Mohamed Ouerfelli

## Gênes et les réseaux du commerce du sucre à la fin du Moyen Âge

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Mohamed Ouerfelli, « Gênes et les réseaux du commerce du sucre à la fin du Moyen Âge », *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], 16 | 2014, mis en ligne le 01 juillet 2014, consulté le 31 mars 2015. URL : <http://framespa.revues.org/2906> ; DOI : 10.4000/framespa.2906

Éditeur : UMR 5136 - FRAMESPA

<http://framespa.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://framespa.revues.org/2906>

Document généré automatiquement le 31 mars 2015.

© Tous droits réservés

Mohamed Ouerfelli

# Gênes et les réseaux du commerce du sucre à la fin du Moyen Âge

## Introduction

- 1 Les historiens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tels que Heyd ou Schaube, qui ont travaillé sur le commerce maritime en Méditerranée médiévale, ont concentré leurs recherches sur les échanges des produits précieux, épices et tissus<sup>1</sup>. Les cinquante dernières années ont vu ces résultats rectifiés et l'accent mis sur le commerce des produits alimentaires et des matières premières<sup>2</sup>. On peut ranger le sucre dans les deux catégories : il est à la fois un produit alimentaire, qui voyage parfois sous une forme encore peu élaborée, mais c'est aussi une denrée de luxe souvent considérée comme une épice<sup>3</sup>.
- 2 Les problématiques de la production et du commerce du sucre sont aujourd'hui relativement bien connues ; de nombreuses recherches ont récemment vu le jour<sup>4</sup>. Mais si le commerce génois en général a fait l'objet d'importantes études<sup>5</sup>, sa part dans celui du sucre n'a en revanche pas été abordée de manière approfondie. Mon objectif dans cette contribution consiste à mettre en évidence le rôle de premier plan des Génois dans la diffusion de la consommation de ce produit de luxe en Europe du Nord, et à montrer également la singularité des réseaux génois de ce commerce dans la Méditerranée occidentale, une première étape pour un investissement beaucoup plus important des Génois dans ce trafic très lucratif.
- 3 Au-delà du commerce de ce produit, il convient de se poser la question de la stratégie adoptée par la commune de Gênes pour s'assurer une place prépondérante dans les échanges commerciaux en Méditerranée et dans la mer du Nord. Peut-on parler d'une politique globale ou de stratégies propres à des familles génoises ? Le basculement des centres de production du sucre d'Est en Ouest dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et les nouvelles perspectives économiques en mer du Nord ont contribué au redéploiement des réseaux génois, qui s'établissent solidement en Méditerranée occidentale dans le but non seulement de dominer cette région, mais aussi de conquérir de nouveaux marchés en mer du Nord et bientôt dans les Îles atlantiques.
- 4 Il s'agira dans un premier temps d'appréhender la présence génoise en Orient et le rôle des hommes d'affaires ligures dans le trafic du sucre du Levant. Seront abordés dans un deuxième temps les réseaux génois en Sicile, centre dynamique de production et d'exportation dès le début du XV<sup>e</sup> siècle. Enfin, il conviendra de mettre l'accent sur leur présence dans le royaume de Grenade, la nature des réseaux qu'ils y ont tissés, pour aboutir finalement à un engagement massif dans la production et le commerce du sucre dans les Îles atlantiques.

## Les réseaux génois en Méditerranée orientale

- 5 L'essor des échanges commerciaux entre Orient et Occident dès le XII<sup>e</sup> siècle n'est pas lié au trafic d'un seul produit ; il concerne toutes sortes de marchandises susceptibles d'apporter du profit aux hommes d'affaires circulant entre les deux extrémités de la Méditerranée<sup>6</sup>. Bien que les Génois soient très présents en Orient, il convient de souligner d'emblée l'absence de réseaux spécifiquement liés au commerce du sucre. Jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, on ne relève aucune grande figure participant au trafic de ce produit, considéré comme une épice et faisant partie de tout un ensemble de drogues condimentaires, tinctoriales et pharmaceutiques<sup>7</sup>. De nombreux marchands de toutes les nations partent en Syrie et en Égypte, et déposent une gamme variée de draps, de corail, de fourrures, du bois et du fer, dont l'Égypte a besoin pour la construction navale. Au retour, ils achètent dans les ports de Syrie-Palestine comme à Alexandrie des objets de l'artisanat local tels que des brocards, des tissus de soie, de l'alun, du coton, du lin et du sucre, mais aussi et surtout des denrées provenant du trafic caravanier : les précieuses épices. Les sommes investies dans l'achat de sucre, comme on le constate dans le tableau n° 1, sont limitées et mettent en lumière la participation de gens issus de milieux modestes, désireux de faire fructifier quelques économies. Les transactions enregistrées par

le notaire Bartolomeo de Fornari, entre 1250 et 1252<sup>8</sup>, montrent clairement que les épiciers sont les acquéreurs principaux de ce produit. Le tableau indique également qu'ils sont les professionnels les plus intéressés par l'importation de sucre, mais en petites quantités.

**Tableau 1**

Date	Nom	Somme investie	Marchandise	Nature du contrat	Fonds
01/10/1250	Lanfranco Brondo, épicier	70 livres et 4 sous	8 caisses de sucre	reconnaissance de dette	ASG. 27, f. 74v
08/10/1250	Andreolo, épicier	22 livres et 8 sous	une quantité de sucre	achat	ASG. 27, f. 84r
09/10/1250	Guglielmo de Alpibus, épicier	6 livres	gingembre et sucre	commande à investir en Sardaigne	ASG. 27, f. 85v
29/10/1250	Giovanni Placentino, épicier	24 livres	sucre, gingembre, toiles et clous de girofle	commande à investir à Bougie	ASG. 27, f. 13v
29/10/1250	Guglielmo de Alpibus, épicier	14 livres	Sucre	commande à investir à Bougie ou ailleurs	ASG. 27, f. 13v
13/12/1250	Lanfranco Brondo, épicier	13 livres	quantité de sucre en poudre	contrat d'achat	ASG. 27, f. 38v-39r
17/12/1250	Giovanni de Favali, épicier	10 livres	une quantité de sucre en poudre	contrat d'achat	ASG. 27, f. 44r
08/03/1251	Pietro Aurie et Lanfranco Ricio		1680 peaux et 8 caisses de sucre expédiées à Montpellier	procuration	ASG. 27, f. 108r
11/04/1251	Nicoluccio de Damiata, épicier	20 livres 11 sous 4 deniers	une quantité de sucre en poudre	contrat d'achat	ASG. 27, f. 141v
07/06/1251	Trecherio de Baldizono		sucre et autres marchandises	quittance	ASG. 27, f. 168v
13/06/1251	Bernardo de Pusterna de Arelate	3 livres	16 mesures d'alun, 8 sacs d'acier, 5 barils de sucre, une sporta de poivre et une de galanga, ainsi que 7 autres balles de marchandises	contrat de nolis : Gênes-Saint-Agdes	ASG. 27, f. 176r
25/07/1251	Croxembem de Cerreto et Pierre Rubio de Narbonne	549 livres	cochenille et sucre	commande à investir à Pise et à Rome	ASG. 27, f. 205r
30/10/1251	Enrico Tornello	77 livres et 6 sous	sucre en poudre	procuration	ASG. 27, f. 155v
22/05/1252	Pascla de Monelia, épicier	40 livres	une quantité de sucre	contrat d'achat	ASG. 27, f. 242r
03/02/1300	Rabella de Grimaldi		80 cantars de sucre de Chypre	contrat de change	ASG. 125, f. 13r-13v
03/02/1300	Manfredo de Marino		80 cantars de sucre de Chypre	contrat de change	ASG. 125, f. 19v
04/04/1300	Bonifacio Agnono	entre 3 et 5 besants sarracinois/cantar	coton et sucre	contrat de nolis : Famagouste-Gênes	ASG. 125, f. 187v-188r
21/07/1301	Enrico Paxio	6 besants sarracinois/ cantar de sucre, de bois de Brésil, de cannelle ou défenses d'éléphants et	500 cantars de marchandises, entre autres du sucre et des épices	contrat de nolis : Famagouste-Marseille ou Aigues-Mortes	ASG. 125, f. 234r-235r

		3 besants et 1/4/ cantar de gingembre, laque, encens et indigo			
--	--	---	--	--	--

Importations de sucre d'Orient (1250-1300).

© Ouerfelli.

- 6 On observe la même situation dans le royaume de Chypre : les marchands occidentaux n'achètent pas seulement les produits de l'agriculture et de l'industrie insulaire, mais aussi les épices. Les contrats instrumentés par le notaire Lamberto di Sambuceto font apparaître quelques figures de marchands génois participant au trafic du sucre de Chypre, notamment des membres de la famille Grimaldi<sup>9</sup>.
- 7 À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les Génois, les Vénitiens, les Catalans et les Provençaux multiplient les importations de sucre autant que d'épices. Les listes de connaissance des navires montrent que les chargements sont en augmentation constante, mais elles ne donnent pas les noms des marchands impliqués dans ce trafic<sup>10</sup>.
- 8 Les Génois écoulent une partie de leurs importations, comme les Vénitiens, sur les marchés de la Mer du Nord, à Bruges et à Londres, mais surtout dans les villes tyrrhéniennes. Le sucre transite par le port de Gênes pour atteindre le marché florentin<sup>11</sup>. Les navires génois, de retour du Levant, s'arrêtent régulièrement à Porto Pisano, où ils déchargent une partie de leur cargaison. La compagnie de Datini à Gênes expédie du sucre à Pise, aussi bien par terre que par voie maritime, réexporté par la suite vers Livourne et Aigues-Mortes<sup>12</sup>. Cette filiale génoise de Datini est particulièrement active dans le trafic du sucre, comme le montrent les comptes établis par Bongiani Pucci pour les années 1385-1386. Il a en effet expédié à destination de Pise 1 157 livres (7,71 cantars au poids de Gênes) pour la somme de 269 livres 9 sous 8 deniers, la première année et 3 345 livres (22,3 cantars de Gênes), d'une valeur de 888 livres 19 sous 11 deniers, la seconde année. Pendant cette même année, il a vendu également sur le marché génois 4 775 livres, soit 31,83 cantars de sucre pour la somme de 645 livres 11 sous 6 deniers<sup>13</sup>. La situation est à peu près équivalente dans les autres villes où les associés de Datini ne négligent pas ce type de trafic. À Avignon, Zanobi di Taddeo Gaddi a vendu, en 1384, 2 173,5 livres de sucre pour la somme de 519 livres 8 sous 4 deniers<sup>14</sup>.
- 9 Les hommes d'affaires génois ont toujours cherché à s'assurer le monopole de l'approvisionnement pour la Provence et le Languedoc. Leurs navires fréquentent régulièrement les ports d'Aigues-Mortes, de Marseille et d'Arles, où ils déchargent des épices et du sucre, entre autres, notamment pour le compte des compagnies italiennes d'Avignon<sup>15</sup>. Des chargements de sucre sont également expédiés à destination des villes du Nord, en particulier à Paris, par la voie terrestre<sup>16</sup>. Il est sans doute question d'opérations épisodiques limitées à l'expédition de quelques ballots de marchandises de luxe tels que du sucre ou de la soie. La route terrestre a perdu tout son intérêt après l'ouverture de la voie maritime dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Pour éviter de payer des taxes supplémentaires, les marchands génois, à la différence des Vénitiens bien liés à une politique centralisée et dirigée par leur commune, préfèrent ne pas passer par leur métropole et effectuent des voyages directs entre les échelles levantines et les centres de consommation des Flandres<sup>17</sup>.
- 10 Lorsque les conditions du trafic maritime changent, notamment après la chute de Saint-Jean-d'Acre et le repli des Occidentaux sur l'île de Chypre, on assiste à une rivalité entre Génois et Vénitiens pour s'assurer le monopole du commerce en Orient. Dans ce duel, les Génois ont visiblement perdu leur pari face aux Vénitiens, qui s'implantent solidement et détiennent non seulement une partie de la production, grâce au village de Piskopi exploité par la puissante famille des Corner<sup>18</sup>, mais aussi le marché des exportations à partir de Chypre<sup>19</sup>. Signe du désintérêt ligure pour le trafic du sucre dans le royaume de Chypre, les autorisations de chargement accordées par le podestat génois de Famagouste, de 1438 à 1450, démontrent que les Vénitiens occupent la première place, loin devant les Génois, avec 60 % des chargements contre seulement 19 %<sup>20</sup>. Ces derniers ne sont pas totalement absents de ce trafic, mais leurs exportations sont épisodiques et se limitent notamment à des cargaisons de mélasses, de

moindre valeur, qu'ils expédient, par un curieux renversement des courants commerciaux, vers l'Égypte<sup>21</sup>.

- 11 Cette faible part des Génois dans le trafic du sucre en Méditerranée orientale est palliée par un engagement beaucoup plus important dans le bassin occidental, plus particulièrement dans le royaume de Grenade et plus tard dans les îles atlantiques.

## Les nouvelles orientations de la politique génoise en Méditerranée occidentale

- 12 Les Génois n'ont cessé depuis le XI<sup>e</sup> siècle de renforcer leur présence dans la Méditerranée occidentale : la proximité géographique et le potentiel économique de cette région expliquent leur volonté de s'assurer une domination sur les grandes places marchandes<sup>22</sup> ; c'est la raison aussi des nombreuses guerres génoises contre les Pisans (dont la bataille de la Meloria en 1284), les Catalans, les Provençaux, les Languedociens et contre les Vénitiens.

- 13 Dans cette région, les Génois ont manifesté leur intérêt pour le trafic de toutes les marchandises, plus particulièrement celui du sucre en Sicile et plus encore à celui du royaume de Grenade. Ils sont nombreux à fréquenter régulièrement les escales siciliennes pendant le XIV<sup>e</sup> siècle et concentrent leur trafic sur Palerme et Trapani<sup>23</sup>. Ils figurent dès le début du XV<sup>e</sup> siècle parmi les premiers hommes d'affaires à s'être engagés dans le trafic du sucre sicilien, ce que l'on constate d'après le registre du Portulan de 1407-1408 : des 682,75 cantars du total des exportations de l'île, les Génois ont expédié vers la métropole 279,19 cantars, soit un peu plus de 40 %<sup>24</sup>. Il ne s'agit toutefois pas d'un aussi grand trafic que celui des grains, où les Génois sont très actifs, mais de petits chargements accompagnant froment, fromage, viandes salées et salpêtre<sup>25</sup>. De grandes familles marchandes, telles que les Doria ou les Spinola, s'impliquent activement dans ce trafic de tous les produits de l'île<sup>26</sup>.

- 14 En 1420, la capture de deux nef siciliennes par des galées génoises expose les marchands résidant dans l'île aux représailles, ce qui affaiblit leur présence et leur participation au trafic du sucre dans l'île<sup>27</sup>. Le départ de nombreux marchands n'a pas empêché d'autres d'y rester, de continuer à exercer leurs activités et de mener des opérations commerciales à Palerme et à Trapani<sup>28</sup>. La qualité de leurs affaires approche celles des Toscans ; ils participent aux assurances maritimes, négocient quantités de lettres de change et s'intéressent à tous les trafics. En revanche, leur engagement dans le commerce du sucre a sensiblement diminué ; les navires génois évitent de faire escale à Palerme, d'où la modestie des opérations d'achat et d'exportation de sucre. Quelques Génois apparaissent toutefois dans la documentation, où ils achètent du sucre qu'ils expédient vers plusieurs destinations. Mais la Métropole n'en reçoit qu'une petite partie : sur un peu plus de 300 contrats d'assurances maritimes réalisés à Palerme entre 1420 et 1489, douze seulement ont Gênes pour destination<sup>29</sup>. Celle-ci entend tout de même diversifier ses sources d'approvisionnement, en accordant des avantages à ses marchands important du sucre de Sicile. Un certain nombre de marchands sont exonérés de la moitié des taxes sur le sucre venant de Palerme, à condition d'importer au moins une vingtaine de cantars par bâtiment<sup>30</sup>.

- 15 Les quelques familles marchandes présentes dans l'île, intéressées par le trafic du sucre, ne sont pas nombreuses et ne réalisent pas des transactions semblables à celles des Toscans ou des Vénitiens. Elles affrètent des navires pour envoyer ce produit à Majorque et à Barcelone et spéculent sur le marché des assurances maritimes. Les affaires des Lomellini, dont le membre le plus actif est Guirardo, consistent, entre autres, à expédier des chargements de sucre vers Gênes, La Spezia et Porto Pisano<sup>31</sup>.

- 16 Les Doria sont présents dans l'île depuis le XIV<sup>e</sup> siècle et dominent le trafic des blés. Galeazzo Doria est la figure la plus active de la présence génoise en Sicile entre 1448 et 1466<sup>32</sup>. Ses affaires sont diverses : il finance la production du sucre, notamment l'entreprise de Giovanni Bayamonte à Carini<sup>33</sup>, spéculer sur le marché des assurances, négocie des lettres de change, importe des draps et exporte le sucre vers Venise, Naples, Porto Pisano et La Spezia<sup>34</sup>. L'absence de chargements destinés à Gênes montre que les liens avec la métropole sont distendus, à l'image de beaucoup d'hommes d'affaires génois.

- 17 Les Spinola sont également actifs dans le commerce international ; ils entretiennent un réseau de relations allant de l'Orient méditerranéen jusqu'à Bruges et l'Angleterre en passant par Gênes. Leur présence en Sicile est en revanche limitée à quelques opérations commerciales concernant surtout la traite des grains. Damiano et Raffaele Spinola participent aux assurances maritimes et à l'exportation de sucre vers Porto Pisano, Portofino et Gênes<sup>35</sup>.
- 18 En dehors de ces grandes familles marchandes ancrées dans le paysage des échanges méditerranéens, il convient d'évoquer un dernier exemple de Génois installé en Sicile, qui montre l'intérêt porté par un mercier au commerce du sucre et les différentes opérations qu'il a réalisées, à partir de l'inventaire de son magasin. Benedetto Rizocto meurt et laisse par testament ses biens à son fils Paolino. Le consul génois à Palerme dresse l'inventaire des biens du défunt, le 25 août 1460<sup>36</sup>. Le 11 mai 1461, le fils fait ajouter d'autres biens à l'inventaire<sup>37</sup>. Ces documents mettent en évidence l'importance des affaires du Génois liées au commerce du sucre : le mercier dispose d'un capital total de 282 onces 7 tari, uniquement pour le sucre, ce qui est considérable pour un commerçant détaillant. Il entretient des liens étroits avec des hommes d'affaires vénitiens, génois et siciliens, d'où la diversité de ses affaires et les nombreux réseaux dont il dispose, pour écouler ses marchandises et envoyer du sucre non seulement à Gênes et à Pise, mais aussi à Venise<sup>38</sup>.
- 19 La modestie des affaires menées par les Génois dans le trafic du sucre s'explique par le manque d'un réseau de relations à longue distance pour favoriser l'exportation du sucre jusque vers les marchés de la mer du Nord. Ils n'ont pas réussi à développer leurs affaires dans ce secteur en raison des difficultés qu'ils ont rencontrées en 1420, mais aussi parce que la métropole ne demande pas beaucoup de sucre de Sicile. Elle consomme davantage celui du royaume de Grenade, où les Spinola sont très actifs ; les quelques marchands génois présents en Sicile et intéressés par ce trafic n'expédient le sucre que vers les ports ligures et tyrrhéniens et pas au-delà.

### **Le royaume de Grenade au centre des réseaux génois**

- 20 Si les Génois sont implantés depuis longtemps en Méditerranée occidentale, l'inauguration des premiers voyages maritimes directs vers la mer du Nord pendant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, en passant par le détroit de Gibraltar, a renforcé leur présence dans cette région. Ils placent désormais le royaume de Grenade au centre de leur trafic. Cet intérêt se concrétise par la signature, en 1278, d'un traité de paix et de commerce, conclu entre les ambassadeurs de Gênes, Samuel Spinola et Bonifacio Embriaco, et 'Abū 'Abd 'Allāh Muhammad, deuxième roi de la dynastie des Banī al-Nāsir<sup>39</sup>. La participation des Spinola aux négociations et à la signature de ce traité n'est pas surprenante ; les membres de cette famille comptent développer leurs affaires avec ce royaume, qui dispose d'un arrière-pays riche en produits agricoles destinés à l'exportation : la soie, les fruits et le sucre<sup>40</sup>. Ces denrées de qualité attirent les marchands génois, qui s'installent à Malaga et accessoirement à Almeria et à Grenade, et obtiennent le droit d'exporter les fruits secs et les autres produits du royaume en toute liberté<sup>41</sup>.
- 21 Toutefois, il est difficile de cerner le rôle exact des marchands génois dans le commerce du sucre grenadin et de savoir à quelle date ils ont débuté son exportation ; la documentation est lacunaire et ne couvre pas entièrement les deux derniers siècles du Moyen Âge. S'ajoute un autre problème de taille, se rapportant au contenu des documents, qui emploient souvent le terme générique de fruits pour désigner les marchandises chargées par les navires génois. Dans un grand nombre de contrats instrumentés aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, le notaire ne détaille pas la nature de la marchandise ; il se contente seulement d'inscrire sa valeur et les noms des deux parties, laissant un espace blanc qu'il ne complète jamais<sup>42</sup>. Dans d'autres contrats, les notaires inscrivent le sucre sous le nom générique d'épices pour le cas de l'Orient et de fruits secs lorsqu'il s'agit d'un chargement à Malaga. Or, nous savons par le biais d'autres documents que les Génois exportent de grandes quantités de sucre du royaume de Grenade vers les ports flamands et anglais d'un côté, et vers la métropole de l'autre. Ainsi, en 1407, une lettre envoyée de Venise à Barcelone précise que les Vénitiens ont renoncé à charger du sucre à bord des galées de Flandre, sauf pour les marchands étrangers, car, nous dit-on, les Génois en ont expédié d'importantes quantités<sup>43</sup>. Un autre exemple assez significatif des limites de

notre documentation est celui des contrats d'assurances conclus par les Spinola, qui détiennent le monopole d'exportation des fruits secs et du sucre dans le royaume de Grenade. De 1427 à 1431, la « Société des gouverneurs des fruits » a assuré 26 chargements pour les expédier en mer du Nord ; leur valeur s'élève à 13 550 florins, soit environ 521 florins par contrat<sup>44</sup> ; mais ni le poids, ni la nature de la cargaison ne sont précisés dans ces contrats d'assurance<sup>45</sup>.

22 Très vite, les Génois et surtout la famille des Spinola deviennent les véritables maîtres de l'activité commerciale dans ce royaume. Ils renforcent leur présence par l'obtention du roi de Grenade d'une sorte de monopole pour l'exportation des fruits de tout le royaume. Pour cela, ils créent la Société des gouverneurs des fruits, la *Ratio fructe*. Il s'agit d'une société à part multiple dont le capital est divisé en 24 parts (ou *carati*), selon l'habitude des Génois. Cette société semble assez proche de celle qui s'est assuré le monopole de l'alun d'Orient<sup>46</sup>. La Société des gouverneurs des fruits, créée vers les années 1380 par des membres de la famille des Spinola, était destinée à collecter les fruits, mais aussi le sucre, et à les exporter vers la mer du Nord. C'est cette nouvelle structure qui permettra de diffuser le sucre du royaume de Grenade jusqu'aux marchés les plus éloignés.

23 Signe de la percée du sucre grenadin dans les places marchandes européennes, il figure dans les *valute des mercanzie* des archives de Datini dès les années 1380, comme le montre le tableau suivant :

**Tableau 2**

Date	Ville marchande	Variété de sucre	Source
1382.8.18	Avignon	sucre de trois cuissons	AS. Prato n° 1171
1385.5.7	Gênes <sup>47</sup>	sucre de trois cuissons	AS. Prato n° 1171
1386.2.9	Paris	sucre de Malaga	AS. Prato n° 184
1387.11.4	Pise	sucre <i>spagnolo</i>	AS. Prato n° 1171
1388.8.23	Montpellier	sucre de trois cuissons	AS. Prato n° 1171
1392.10.4	Barcelone	sucre d'1 et de 2 cuissons	AS. Prato n° 1171
1392.11.2	Londres	sucre en pain de Malaga	AS. Prato n° 1171
1393.3.12	Majorque	Sucre d'1, de 2, de 3 cuissons et des poudres	AS. Prato n° 1171
1394.2.23	Valence	Sucre d'1, de 2 et de 3 cuissons	AS. Prato n° 1171
1398.7.8	Bruges	sucre de trois cuissons	AS. Prato n° 1171

Les premières mentions du sucre de Malaga sur les grandes places marchandes.

© Ouerfelli.

24 Alors qu'il est souvent désigné dans les documents commerciaux comme « sucre de Malaga », celle-ci ne le produit pas, mais il s'agit simplement du port d'exportation. Toutes ces places marchandes sont régulièrement fréquentées par les navires génois qui déchargent et chargent quantités de marchandises, entre autres du sucre. Sa diffusion est sans aucun doute une œuvre génoise, où les Spinola jouent un rôle de premier plan et exercent un contrôle strict sur ce commerce. Le facteur de la compagnie florentine installé à Malaga, Tuccio di Gennaio, en est persuadé ; il écrit dans une lettre datée de 1402 et envoyée à Barcelone que le trafic du sucre, des amandes, des raisins secs et des figues sèches est totalement aux mains des Spinola. Ces derniers fixent les prix et dictent leur loi sur le marché : « *trasici zucheri e mandrole e panza e ficha. Sono, questi, de la casa Spinola e niuno no' le può trare di questo Rengno, se non eglino : pertanto, non ve ne dicho pregio*<sup>48</sup> ».

25 Cette dynamique génoise fait bien des jaloux ; le mouvement d'exportation prend des proportions importantes, ce qui incite des entrepreneurs à s'y engager. Luca del Sera, associé de Marco Datini et responsable de la filiale de Valence, envisage d'intervenir à Grenade pour approvisionner le marché de Montpellier, mais son associé Giovanni Franceschi le lui déconseille fortement. Les Génois dominent sans partage le commerce des fruits et du sucre, qu'ils apportent par leurs propres navires jusqu'aux ports des villes marchandes<sup>49</sup>.

26 Pour résumer les principales destinations du sucre et des fruits secs, on peut dire que ces produits ont gagné quatre grandes régions : d'abord la métropole ligure à laquelle on ajoute

Porto Pisano et Savone. Vient ensuite le triangle catalan constitué de Barcelone, de Valence et de Majorque ; puis les villes de la France méridionale, notamment Montpellier et Avignon, qui représentent de grands centres de consommation et de redistribution de sucre. Il convient enfin de citer le triangle de l'Europe du Nord, dont Bruges, Londres et Paris représentent les têtes de pont du trafic du sucre et des fruits secs<sup>50</sup>.

27 Les navires génois déchargent au port de Gênes des quantités appréciables de sucre de Malaga, qui s'impose progressivement et détrône le sucre provenant d'Orient. De nombreux bâtiments génois, de retour d'un voyage en mer du Nord, font escale à Malaga et chargent du sucre et des fruits pour les besoins de la métropole. Gênes compte bien sur le marché grenadin pour ses propres besoins, mais aussi pour réexpédier ce produit vers d'autres destinations. En témoigne un registre douanier de l'année 1450, qui révèle que plusieurs membres des grandes familles marchandes participent au commerce du sucre dans la cité ligure. Des marchands et des épiciers des villes environnantes telles que Naples, Plaisance, Novare ou Milan, se rendent à Gênes pour s'approvisionner en sucre importé en grande partie du royaume de Grenade<sup>51</sup>.

28 Le courant le plus important d'exportation du sucre et des fruits secs de Grenade est celui de la mer du Nord, notamment la place de Bruges<sup>52</sup>. Les Spinola possèdent leur propre flotte, composée de galées et de coques, qu'ils utilisent pour transporter ces marchandises, d'où la spécialisation de certains navires qualifiés par les documents de *nave della frutta*<sup>53</sup>.

29 Le développement des exportations des deux produits (fruits et sucre) se fait en même temps, avec les mêmes modalités et sur les mêmes marchés ; la raréfaction de l'un d'eux engendre la hausse du prix de l'autre. Une lettre expédiée, en 1408, de Bruges à Barcelone indique que les marchands florentins s'attendent à une hausse des prix du sucre sur le marché flamand à la suite du naufrage d'une grande cargaison de fruits secs<sup>54</sup>.

30 Ces nouveaux marchés de la mer du Nord, grands consommateurs, absorbent d'importantes quantités de sucre, que les marchands génois expédient régulièrement et on est surpris par l'intensité du mouvement dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

31 Pendant le XV<sup>e</sup> siècle, le rôle des marchands génois dans le royaume de Grenade s'accroît autour du trafic du sucre et des fruits au fur et à mesure de l'augmentation de la consommation de ces produits. Quelques marchands participent à ce trafic, qui reste dans son ensemble aux mains des Spinola. Mais la Société des gouverneurs des fruits ne suffit plus pour assurer l'exportation des marchandises ; en 1425, des membres de la famille créent une nouvelle société, d'un capital de 53 000 livres, destinée au trafic du sucre entre Malaga et la Flandre<sup>55</sup>. Un litige a lieu entre les associés sur une cargaison de sucre, évaluée à 12 000 livres, prévue d'être chargée à Malaga sur deux navires génois. Si les documents ne précisent pas combien de membres regroupe cette nouvelle société, il semble néanmoins que toutes les personnes appelées pour témoigner en fassent partie<sup>56</sup>. Quoiqu'il en soit, les quelques chiffres évoqués montrent clairement les proportions qu'a prises le trafic du sucre entre le royaume de Grenade et la mer du Nord et les capitaux mobilisés. Ces données indiquent également que les Spinola en détiennent les clefs, grâce à la puissance de leur flotte maritime et à la présence de la Société des gouverneurs des fruits (*Ratio Fructe*).

32 Grâce au marché du royaume nasride de Grenade, les Génois assurent leurs propres approvisionnements, mais ils établissent aussi un équilibre avec les Vénitiens qui dominent le marché oriental. Les deux puissances maritimes se partagent désormais le marché international du sucre ; les Vénitiens à Chypre et en Sicile et les Génois à Grenade. Mais cette dernière n'est en fait qu'une étape de l'expansion génoise vers la conquête de l'Atlantique. Si de nombreux hommes d'affaires génois ont choisi de s'installer à Grenade pour commercer et accentuer leur emprise sur les marchés du Maghreb et de la mer du Nord, beaucoup d'autres ont poussé leur aventure en terre ibérique à la recherche de nouveaux marchés. De ce point de vue, les entreprises portugaises et castillanes offrent aux hommes d'affaires italiens, en particulier génois, de grandes possibilités pour prendre part à la mise en valeur des archipels atlantiques et aux nouvelles découvertes.

33 Un dernier point sur lequel il convient d'insister concerne le vocabulaire employé dans la documentation : le *regno de la fructa*<sup>57</sup>, la Société des gouverneurs des fruits, les navires

des fruits et la *tratta della frutta*<sup>58</sup>, tous ces termes mettent en évidence l'importance et l'ampleur du trafic de ces produits alimentaires, qui sont en réalité des produits de luxe, entre la Méditerranée occidentale et la mer du Nord. Le goût prononcé pour les sucreries des Anglais, des Flamands, et de manière générale, des habitants de la mer du Nord aujourd'hui n'est pas sans rapport avec ces courants commerciaux établis dès le Moyen Âge<sup>59</sup>. En témoigne la tapisserie de la dame à la Licorne qui symbolise le goût. Tissée en Flandre à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, elle représente une dame prenant une dragée préparée avec du sucre dans un drageoir que lui tend sa servante<sup>60</sup>.

## Conclusion

34 Si la part des hommes d'affaires génois dans le trafic du sucre en provenance de l'Orient méditerranéen est relativement faible, ils se rattrapent en revanche en Méditerranée occidentale et déploient d'importants moyens pour y renforcer leur présence, notamment dans le *regno de la fructa*, où ils dominent ce marché sans partage. Leur implication dans les entreprises sucrières atlantiques aboutit à un véritable succès aux dépens des centres de production méditerranéens, résignés finalement à abandonner une activité coûteuse et de moins en moins rentable. Cette réussite a lieu grâce à la présence d'entrepreneurs génois, aux capitaux qu'ils ont mobilisés et aux techniques qu'ils ont introduites ; elle représente une sorte de revanche sur Venise, en passe de monopoliser le commerce oriental et de s'approprier une part importante du commerce du sucre méditerranéen. Toutefois, les hommes d'affaires génois, qui ont contribué au succès du sucre portugais, portent atteinte non seulement aux intérêts vénitiens, mais aussi à ceux de leurs compatriotes en Méditerranée : ils ont ruiné le commerce du royaume de Grenade, où de nombreux marchands ligures exerçaient.

## Notes

1 Wilhem Heyd, *Histoire du commerce du Levant au Moyen Âge*, trad. F. Raynaud, Leipzig, Otto Harrassowitz, 1923, rééd. Amsterdam, 1959, 2 vols. ; Adolfe Schaube, *Handelsgeschichte der römischen Völker des Mittelmeergebietes bis zum Ende der Kreuzzüge*, Berlin-Münich, R. Oldenbourg, 1906.

2 Freddy Thiriet, *La Romanie vénitienne au Moyen Âge : le développement et l'exploitation du domaine colonial vénitien*, Paris, de Boccard, 1959 ; Michel Balard, *La Romanie génoise (XI<sup>e</sup>-début du XV<sup>e</sup> siècle)*, Gênes-Rome, École française de Rome, 1978, 2 vols. ; Jean-Claude Hocquet, *Le sel et la fortune de Venise*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1978-1979, 2 vols. ; Michel Balard, Jean-Claude Hocquet, Jacqueline Hadziiossif et Henri Bresc, « Le transport des denrées alimentaires en Méditerranée à la fin du Moyen Âge », *Maritime food transport*, éd. K. Friedland, Cologne-Weimar-Vienne, 1994, p. 91-175.

3 Michel Balard et alii, « Le transport des produits alimentaires », *op. cit.*, p. 109-110 ; Mohamed Ouerfelli, « Le transport du sucre en Méditerranée à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Espaces et réseaux en Méditerranée VI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, vol. 1 : *La configuration des réseaux*, Damien Coulon, Christophe Picard et Dominique Valérian (dirs.), Paris, Bouchene, 2007, p. 253-271.

4 Carmelo Trasselli, *Storia dello zucchero siciliano*, Caltanissetta-Rome, Salvatore Sciascia, 1982 ; Henri Bresc, *Un monde méditerranéen, économie et société en Sicile 1350-1450*, Palerme-Rome, École française de Rome, 1986, p. 227-252 ; Adela Fábregas García, *Producción y comercio de azúcar en el Mediterráneo medieval, el ejemplo del Reino de Granada*, Grenade, Universidad de Granada, 2000 ; Mohamed Ouerfelli, « Les migrations liées aux plantations et à la production du sucre dans la Méditerranée à la fin du Moyen Âge », *Migrations et diasporas méditerranéennes (X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*. Actes du colloque de Conques, octobre 1999, Michel Balard et Alain Ducellier (dirs.), Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 485-500 ; *id.*, « Production et commerce du sucre en Sicile au XV<sup>e</sup> siècle : la participation étrangère », *Food and History*, 2003, I/1, p. 103-122 ; *id.* *Le sucre : production, commercialisation et usages dans la Méditerranée médiévale*, Leyde-Boston, Brill, 2008.

5 Jacques Heers, *Gênes au XV<sup>e</sup> siècle. Activités économiques et problèmes sociaux*, Paris, SEVPEN, 1961 ; Michel Balard, *La Romanie génoise*, *op. cit.* ; Eliyahu Ashtor, *Levant trade in the later Middle Ages*, Princeton, Princeton University Press, 1983.

6 Cf. les travaux d'Eliyahu Ashtor, notamment *Levant trade in the later Middle Ages*, *op. cit.*

7 Michel Balard, « Du navire à l'échoppe : la vente des épices à Gênes au XIV<sup>e</sup> siècle », *Asian and African Studies*, 1988, t. 22/1-3, p. 203-226.

8 *Archivio di Stato di Genova* (désormais ASG), *Notai antichi*, 27.

- 9 ASG., *Notai antichi*, 125 ; C. Desimoni (éd.), « Actes passés à Famagouste, de 1291 à 1301, par devant le notaire Lamberto de Sambuceto », *Revue de l'Orient Latin*, 1893, t. 1, p. 58-139, 275-312 et 321-353 ; *id.*, « Actes passés à Famagouste de 1299 à 1301 par devant le notaire génois Lamberto di Sambuceto », *Archives de l'Orient latin*, 2, 1884, p. 3-120. Les actes de Famagouste ont été réédités récemment : *Les actes de Famagouste du notaire génois Lamberto di Sambuceto : décembre 1299-septembre 1300*, Michel Balard, William Duba, Chris Schabel (éds.), Nicosie, Centre de Recherche Scientifique, 2012.
- 10 Mohamed Ouerfelli, *Le sucre, op. cit.*, p. 678-690 (annexes, tableaux 3, 4 et 5).
- 11 ASG. *Archivio segreto* n° 497, f° 93r° et 97r°, 4 et 11 juillet 1382.
- 12 *Archivio di Stato di Prato, Spese di balle* n° 378, f° 12v°, 13r°, 15v°, 23r°, 24r°, 25r°, 25v°, 26r°, 29v°.
- 13 *AS. Prato, Spese di balle* n° 377, f° 59r°.
- 14 *Ibid.*, n° 377, f° 23r°.
- 15 ASG. *Notai antichi*, 310, f° 134r°-v°, 15.2.1376 ; f° 135v°-136r°, 15.2.1376 ; f° 171v°, 23.2.1376 ; Édouard Baratier, *Histoire du commerce de Marseille*, t. II, de 1291 à 1423, Paris, Plon, 1951, p. 199-200.
- 16 Léone Liagre-de Sturler, *Les relations commerciales entre Gênes la Belgique et l'Outremont d'après les archives notariales génoises 1320-1400*, Bruxelles, Academia Belgica, 1969, t. II, p. 647-649.
- 17 *Ibid.*, t. II, p. 740-741 ; Michel Balard, *La Romanie génoise, op. cit.*, t. II, p. 866-867.
- 18 Mohamed Ouerfelli, *Le sucre, op. cit.*, p. 116-121.
- 19 Gino Luzzato, « Capitalismo coloniale nel Trecento », *Studi di storia economica veneziana*, Padoue, 1954, p. 117-123.
- 20 Mohamed Ouerfelli, *Le sucre, op. cit.*, p. 446-448 et annexe 2, p. 674-678 (licences du gouvernement génois).
- 21 *Ibid.*, p. 446.
- 22 David Abulafia, « Gli inizi del commercio genovese a Maiorca e il patto maiorchino-genovese del 1160 », *Oriente e Occidente tra Medioevo ed Età Moderna. Studi in onore di Geo Pistarino*, a cura di Laura Balletto, Genova, 1997, p. 3-11 ; Geo Pistarino, « Genova e l'Islam nel Mediterraneo occidentale (secoli XII-XIII) », *Anuario de Estudios Medievales*, 10, 1980, p. 189-205.
- 23 Carmelo Trasselli, « Genovesi in Sicilia », *Atti della Società ligure di storia patria*, 9, 1979, p. 165 ; Henri Bresc, *Un monde méditerranéen, op. cit.*, p. 414-419.
- 24 Carmelo Trasselli, *Storia dello zucchero, op. cit.*, p. 116-117.
- 25 *ASP. ND. G. Comito* 848, 29.9.1453 ; *ASP. ND. A. Aprea* 814, 5.6.1458.
- 26 Henri Bresc, *Un monde méditerranéen, op. cit.*, p. 419 ; Mohamed Ouerfelli, « Production et commerce du sucre en Sicile au XV<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 120-121.
- 27 Henri Bresc, *Un monde méditerranéen, op. cit.*, p. 418.
- 28 Carmelo Trasselli, « Genovesi in Sicilia », *Atti della società ligure di storia patria*, 9, 1979, p. 165.
- 29 Mohamed Ouerfelli, *Le sucre, op. cit.*, p. 419-424.
- 30 Jacques Heers, *Gênes au XV<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, p. 135.
- 31 *Archivio di Stato di Palermo, Notai Defunti* (désormais *ASP. ND*), G. Comito 847, 10.7.1452 et 21.7.1452 ; *id.*, 848, 29.9.1453 ; *id.*, 849, 9.10.1455.
- 32 Henri Bresc, *Un monde méditerranéen, op. cit.*, p. 552.
- 33 *ASP. ND. G. Comito* 850, 28.2.1458 et 7.3.1458 ; Mohamed Ouerfelli, *op. cit.*, p. 176.
- 34 *ASP. ND. A. Aprea* 804, 29.3.1448 ; *ASP. ND. G. Comito* 847, 14.7.1452 ; *ASP. ND. G. Comito* 855, 19.10.1466.
- 35 *ASP. ND. G. Comito* 850, 2.3.1458 ; *ASP. ND. A. Aprea* 814, 25.8.1458 et 5.6.1458 ; *ASP. ND. A. Aprea* 815, 29.1.1459.
- 36 *ASP. ND. G. Comito* 850, 25.5.1460.
- 37 *Ibid.*, 11.5.1461.
- 38 Mohamed Ouerfelli, *Le sucre, op. cit.*, p. 454-455.
- 39 Sylvestre de Sacy, « Pièces diplomatiques tirées des archives de la république de Gênes », *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi et autres bibliothèques*, 11, 1827, p. 27-32. Ce traité est ratifié à Gênes, le 18 avril 1279, en présence de l'ambassadeur nasride Abû al-'Abbâs Ibn 'Abd al-Rahmân ; Blanca Garí, « Génova y Granada en el siglo XIII : los acuerdos de 1279 y 1298 », *Saggi e documenti*, 6, 1985, p. 175-206 ; Enrico Basso, « Tra crociata e commercio : le relazioni diplomatiche fra Genova e i regni iberici nei secoli XII e XIII », *Medievalismo*, 19, 2009, p. 50. Cet auteur parle d'une position de force de Gênes par rapport au royaume musulman de Grenade, or ce traité ne laisse transparaître aucun déséquilibre entre les deux parties.

- 40 Alberto García Porras et Adela Fábregas García, « Genoese trade networks in the southern Iberian peninsula: trade, transmission of technical knowledge and economic interactions », *Mediterranean Historical Review*, 25/1, 2010, p. 39.
- 41 Sur la pénétration commerciale génoise dans le royaume de Grenade, cf. Roser Salicrú I Lluch, *El sultanato nazarí de Granada, Génova y la Corona de Aragón en el siglo XV*, Granada, 2007 ; Alberto García Porras, Adela Fábregas García, « Genoese trade networks in the southern Iberian peninsula: trade, transmission of technical knowledge and economic interactions », *op. cit.*, p. 33-51.
- 42 Jacques Heers, « Le prix de l'assurance maritime à la fin du Moyen Âge », *Revue d'histoire économique et sociale*, 37, 1959, p. 7-19, réimpr. dans *Société et économie à Gênes (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Londres (Variorum Reprints), 1979, p. 12 ; Michel Balard, « Assurances et commerce maritime à Gênes dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 85/ 2, 1978, p. 278.
- 43 AS. Prato, 930, 8.3.1407.
- 44 L'équivalent de 16 937 livres 10 sous, soit 651 livres par contrat assurance.
- 45 Renée Doehaerd et Charles Kerremans, *Les relations commerciales entre Gênes, la Belgique et l'Outremont d'après les archives notariales génoises 1400-1440*, Bruxelles, 1952 ; Mohamed Ouerfelli, *Le sucre*, *op. cit.*, p. 418.
- 46 Jacques Heers, « Le royaume de Grenade et la politique marchande de Gênes en Occident (XV<sup>e</sup> siècle) », *Le Moyen Âge*, 63, 1957, p. 109.
- 47 L'arrivée du sucre de Grenade est sans doute antérieure aux dates indiquées dans le tableau.
- 48 Federigo Melis, « Malaga sul sentiero economico del XIV e XV secolo », *Economia e storia*, 3, 1956, p. 22 ; réimp. dans *I mercanti italiani nell'Europa medievale e rinascimentale*, Luciana Frangioni (éd.), Florence, Le Monnier, 1990, p. 138.
- 49 Adela Fábregas García, *Producción y comercio de azúcar*, *op. cit.*, p. 221.
- 50 Federigo Melis, « Malaga... », *op. cit.*, p. 47-51 ; Rachel Arié, *L'Espagne musulmane au temps des Nasrides*, Paris, de Boccard, 1990, p. 362.
- 51 ASG. San Giorgio n° 1039, *Censaria Nova, Liber debitorum*, année 1450, f. 186-234.
- 52 Maria Luisa Chiappa Mauri, « Il commercio occidentale di Genova nel XIV secolo », *Nuova rivista storica*, 57, 1973, p. 599, 602-603 et 609-611.
- 53 AS. Prato, 853, 10.5.1398.
- 54 AS. Prato, 856, 16.2.1408 ; Mélis, « Malaga... », *op. cit.*, p. 54.
- 55 Renée Doehaerd et Charles Kerremans, *Les relations commerciales entre Gênes, la Belgique et l'Outremont d'après les archives notariales génoises 1400-1440*, *op. cit.*, t. V, p. 330-333, doc. n° 297.
- 56 *Ibid.*, t. V, p. 330.
- 57 ASG, *Notai antichi*, Cart. N° 479/I : 9 juin 1410, assurance d'une quantité de marchandises entre Malaga et l'Écluse.
- 58 Ces termes *tratta della frutta* ont été employés dans une lettre expédiée par la compagnie de Luigi Mannini et frères, de Bruges à Majorque ; AS. Prato, 1060, 14.11.1398.
- 59 Mohamed Ouerfelli, *Le sucre*, *op. cit.*, p. 647-648.
- 60 Tapisserie exposée aujourd'hui au Musée national du Moyen Âge, Paris, Hôtel de Cluny.

---

### **Pour citer cet article**

#### Référence électronique

Mohamed Ouerfelli, « Gênes et les réseaux du commerce du sucre à la fin du Moyen Âge », *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], 16 | 2014, mis en ligne le 01 juillet 2014, consulté le 31 mars 2015.  
URL : <http://framespa.revues.org/2906> ; DOI : 10.4000/framespa.2906

---

### **À propos de l'auteur**

#### **Mohamed Ouerfelli**

Maître de conférences en histoire médiévale à l'Université d'Aix-Marseille (LA3M - UMR 7298), spécialiste de l'histoire des relations diplomatiques et commerciales en Méditerranée au Moyen Âge. Il a notamment publié *Le sucre : production, commercialisation et usages dans la Méditerranée médiévale*, Brill, Leyde-Boston, 2008 (Coll. « The Medieval Mediterranean », 71), 809 p. Il a coédité *Le monde rural dans l'Occident musulman médiéval*, numéro spécial de la *Revue des mondes*

*musulmans et de la Méditerranée*, 126, 2009, et *Les échanges en Méditerranée médiévale. Marqueurs, réseaux, circulations, contacts*, Presses Universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 2012, 342 p.  
ouerfelli@mmsh.univ-aix.fr

---

### ***Droits d'auteur***

© Tous droits réservés

---

### ***Résumés***

La présente contribution examine le rôle des hommes d'affaires génois dans le commerce du sucre en Méditerranée, à la fin du Moyen Âge. S'ils montrent un désintérêt progressif pour ce trafic lucratif en Orient, notamment dans le royaume de Chypre, ils sont en revanche plus dynamiques en Sicile et surtout dans le royaume de Grenade. Dans cette dernière région, ils s'implantent solidement et obtiennent le monopole de l'exportation du sucre et des fruits secs, qu'ils acheminent jusqu'en Mer du Nord grâce à leur propre flotte marchande. Cette réussite permet aux Génois de s'impliquer précocement dans les nouvelles entreprises sucrières des îles atlantiques.

### **Genoa and the Sugar Trade Networks in the late Middle Ages**

This study investigates the role of the Genoa businessmen in the sugar trade in the Mediterranean in the late Middle Ages. It also addresses the fact that, if these businessmen demonstrated a progressive and continuous disinterest in this lucrative trade in the East, namely in the Kingdom of Cyprus, they, however, were more dynamic in Sicily and especially in the Kingdom of Granada. In this region, they firmly implanted and monopolized the exportation of sugar and dried fruit. Thus, they shipped products in their own merchant fleet to the North Sea. This success granted Genoa the chance of having a very early investment in the new sugar factories of the Atlantic Islands.

### **Génova y las redes del comercio de azúcar a finales de la Edad Media**

Este trabajo examina el papel desarrollado por los hombres de negocios genoveses en el comercio del azúcar en el Mediterráneo a finales de la Edad Media. El progresivo desinterés que mostraron por este tipo de tráfico en Oriente, especialmente en el reino de Chipre, que generaba amplios beneficios, fue compensado por una actuación cada vez más dinámica en Sicilia y sobre todo en el reino de Granada. En dicho reino, los genoveses se implantarán sólidamente y obtendrán el monopolio de la exportación azucarera y de frutos secos, productos que llevarán, utilizando gracias a su propia flota mercante, hasta el mar del Norte. El éxito de esta estrategia comercial les brindará la oportunidad de participar, prácticamente desde sus inicios, en las nuevas empresas azucareras de las islas atlánticas.

### ***Entrées d'index***

***Mots-clés*** : commerce, Gênes, réseaux, Sicile, sucre

***Keywords*** : Genoa, networks, Sicily, sugar, trade

***Palabras claves*** : azúcar, comercio, Génova, redes, Sicilia